

Immatriculations et attestations diverses :

- Établissement, modification, duplicata d'un certificat d'immatriculation	10,80 €
- Certificat pour immatriculation à l'étranger	6,00 €
- Attestation de non-inscription de gage	6,00 €
- Inscription ou radiation de gage	6,00 €
- Attestation provisoire (immatriculation garage)	6,00 €
- Attestation de destruction de véhicule	6,00 €
- Attestation de retrait du fichier des immatriculations	6,00 €

Contrôle technique des véhicules :

- Visite technique de véhicules d'un Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) inférieur ou égal à 3,5 tonnes	39,80 €
- Visite technique de véhicules d'un Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) supérieur à 3,5 tonnes et de transport en commun	61,00 €
- Visite technique deux roues inférieur ou égal à 80 cm ³	20,00 €
- Visite technique de wagonnets de transport en commun	30,00 €
- Réception à titre isolé des véhicules automobiles	95,80 €
- Réception à titre isolé des cyclomoteurs, motocycles, tricycles et quadricycles	32,50 €
- Contre visite des cyclomoteurs, motocycles, tricycles et quadricycles après réception à titre isolé	22,40 €
- Contre visite de véhicules d'un Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) inférieur ou égal à 3,5 tonnes et de wagonnets de transport en commun	22,50 €
- Contre visite de véhicules d'un Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) supérieur à 3,5 tonnes et de transport en commun	40,50 €
- Contre visite technique deux roues inférieur ou égal à 80 cm ³	15,00 €
- Absent non excusé tous véhicules	31,00 €

Plaques minéralogiques :		Estampille annuelle des cyclomoteurs, motocycles, tricycles, quadricycles et remorques de moins de 750 kg :	
- Plaque minéralogique avant ou arrière	12,50 €	- Motocycles, tricycles, quadricycles et remorques de moins de 750 kg	27,00 €
- Plaque spéciale pour collectionneur	17,50 €	- Cyclomoteurs	12,00 €
- Plaquette grande remise	12,30 €	- Cyclomoteurs, motocycles, tricycles et quadricycles électriques	0,00 €
Estampille annuelle des véhicules automobiles :		- Cyclomoteurs d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm ³ immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	18,00 €
- Véhicules appartenant à des particuliers ou à des associations	37,00 €	- Motocycles, tricycles, quadricycles d'une cylindrée inférieure ou égale à 125 cm ³ immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	40,00 €
- Véhicules utilitaires utilisés pour les besoins d'une activité professionnelle, commerciale ou industrielle	37,00 €	- Motocycles, tricycles, quadricycles d'une cylindrée supérieure à 125 cm ³ immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	61,00 €
- Véhicules publics, auto-écoles, ambulances, de démonstration, de courtoisie, de transport public routier de personnes (nombre de places supérieur ou égal à 7)	37,00 €	- Cyclomoteurs, motocycles, tricycles et quadricycles immatriculés en série «Z» ou «TT»	405,00 €
- Véhicules non utilitaires de puissance inférieure ou égale à 4 chevaux immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	127,50 €	Permis de conduire et livrets professionnels :	
- Véhicules non utilitaires de puissance comprise entre 5 et 6 chevaux immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	143,00 €	- Droits d'inscription aux épreuves permettant l'obtention d'une première catégorie d'un permis de conduire (A1, A, B1, B) hors le permis de conduire cyclomoteur	85,70 €
- Véhicules non utilitaires de puissance comprise entre 7 et 8 chevaux immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	256,00 €	- Droits d'inscription aux épreuves permettant l'obtention d'un permis de conduire cyclomoteur (A cyclomoteur)	32,50 €
- Véhicules non utilitaires de puissance comprise entre 9 et 11 chevaux immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	625,00 €	- Droits d'inscription aux épreuves permettant l'obtention d'une catégorie supplémentaire de permis de conduire	42,80 €
- Véhicules non utilitaires de puissance comprise entre 12 et 16 chevaux immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	725,00 €	- Droits permettant l'obtention d'une catégorie supplémentaire de permis de conduire sans épreuves (EB, D1)	17,30 €
- Véhicules non utilitaires de puissance comprise entre 17 et 25 chevaux immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	869,00 €	- Renouvellement d'un permis de conduire (après visite médicale pour les catégories C, D, D1, EB, EC, ED)	17,30 €
- Véhicules non utilitaires de puissance supérieure à 26 chevaux immatriculés au nom de commerces ou de sociétés	950,00 €	- Droits permettant de se présenter à de nouvelles épreuves après échec (tous permis)	22,40 €
- Véhicules immatriculés en série «X» (collection, compétition)	43,00 €	- Absent non excusé aux épreuves des permis de conduire	30,50 €
- Véhicules immatriculés en série «Z» ou «TT»	405,00 €	- Modification d'un dossier avec changement d'auto-école ou de catégorie de permis de conduire	17,30 €
- Véhicules électriques	0,00 €	- Délivrance d'un duplicata de permis de conduire	30,60 €
		- Délivrance d'un nouveau permis de conduire après changement d'adresse ou modification d'état civil	10,80 €
		- Délivrance d'un permis de conduire international	19,40 €

- Renouvellement d'un permis de conduire de catégorie A, B, B aménagé (après visite médicale pour les titulaires de plus de 70 ans)	16,30 €
- Échange d'un permis de conduire étranger	65,30 €
- Droits d'inscription aux épreuves permettant l'obtention d'un livret professionnel	42,80 €
- Délivrance d'un livret professionnel	20,30 €
- Prorogation ou modification d'un livret professionnel	5,90 €
- Délivrance, renouvellement ou duplicata d'une carte professionnelle (Transport Sanitaire Terrestre)	17,30 €
Divers :	
- Carte «W» délivrée aux professionnels de l'automobile	10,80 €
- Registre «W» délivré aux professionnels de l'automobile	16,30 €
- Estampille détériorée ou perdue	7,20 €
- Autocollant taxi	5,00 €
- Attestation diverse	5,90 €
- Carnet à souche «véhicules de collection»	20,40 €
- Carnet à souche «WW» délivré aux professionnels de l'automobile	132,50 €
- Registre «WW» délivré aux professionnels de l'automobile	33,50 €
- Certificat d'immatriculation provisoire «WW», duplicata	10,80 €
- Bande autocollante «WW» avant ou arrière	6,60 €
- Carnet d'exploitation «grande remise»	20,40 €
- Pénalité de retard (tous véhicules)	51,00 €
- Délivrance d'une carte tachygraphique (chronotachygraphe numérique), duplicata ou renouvellement	204,00 €
- Attestation d'aménagement (transport en commun de personnes)	100,00 €